



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ÉTAT

SERVICE DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ÉTAT (SGEAE)

# ARRÊTÉ POUR MAINTIEN EN ACTIVITÉ

## → Qu'est-ce qu'un Arrêté pour maintien en activité ?

C'est l'acte qui officialise la situation administrative d'un fonctionnaire qui continue à servir au sein de l'Administration au-delà de soixante (60) ans.

## → Qui sont concernés ?

Tous les agents de l'État en sont concernés.

## → Quelles sont les conditions à remplir ?

Le dossier complet doit être en bonne et due forme.

## 🕒 Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité **soixante-douze (72) heures** à partir de la date de dépôt du dossier.

## 📎 Quelles sont les pièces à fournir ?

Les documents nécessaires pour obtenir un Arrêté pour maintien en activité sont les suivants :

- Arrêté d'admission à la retraite
- Demande manuscrite de l'intéressé avec avis des supérieurs hiérarchiques
- Note de présentation du Ministère employeur
- Lettre d'accord du Premier Ministre

### Chef du Service de la Gestion des Effectifs des Agents de l'État



Immeuble du Ministère de  
l'Économie et des Finances  
Antananarenina  
1<sup>er</sup> étage - Porte 112



sgeae.dgae@dgfag.mg



034 12 209 94